

*Nous vous souhaitons  
une Belle  
&  
Heureuse Année  
2019*



# Sommaire

## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Page 3** - Les travaux de l'école

**Page 4** - Les voiries

**Page 5** - La taxe de séjour  
Le zéro phyto

## LES ASSOCIATIONS

**Page 6** - L'ACCA

**Page 7** - Les Anciens Combattants

**Page 8** - L'APE

**Page 9** - Le comité des fêtes

**Page 10** - Course à pied

**Page 11** - Course à pied (suite...)  
Entraide

**Page 12** - Gym volontaire

**Page 13** - Réveil Biaudo-s-Martin  
Les P'tits Loustics

**Page 14** - Réveil d'automne

**Page 15** - SMBS Omnisports

**Page 16** - SMBS Danse

**Page 17** - SMBS Pelote

**Page 18 et 19** - SMBS Pétanque

**Page 20** - SMBS Tennis

**Page 21** - SMBS VTT

## INFORMATIONS DIVERSES

**Page 22** - SITCOM

**Page 23** - Syndicat Mixte de Rivières  
Côte Sud

**Page 24** - Informations Commerces  
et Artisans

**Page 25** - Informations Associations

**Page 26** - Informations Services

**Page 27** - État Civil

### MENTIONS LEGALES :

Directeur de publication : Alain Pierre LAVIELLE

Création et rédaction : Bernard HIQUET

Conception et Impression : iGrafy à JOSSE

Crédit / photos images : Mairie de ST MARTIN DE HINX -  
Associations et iGrafy.

Dépôt légal : tirage en 800 exemplaires gratuits

# Edito

Un avis de tempête a été lancé dans toute la France, une invasion de gilets jaunes a investi le domaine public, causant des désordres tous azimuts.

La table s'est renversée avec la vaisselle mais rassurons-nous, tant qu'il y aura des hélicoptères pour transporter les ours en visite touristique dans les Pyrénées ou les ministres en excursion dans nos contrées sauvages, rien n'est perdu.

Les services publics d'État inexistant, les porteurs de réclamations en jaune ou rouge sont invités à dialoguer avec leurs Maires afin de renouer ce fil, rompu, entre Paris et la province. On s'aperçoit tout à coup que les contribuables n'en peuvent plus de contribuer.

Malgré cela, le train de vie de l'État ne diminuera pas et pour nous, à défaut de tramway, bus, il ne restera plus que la bicyclette, la planche à roulettes ou la marche pour se déplacer.

L'ordonnance délivrée par les apprentis médecins qui pullulent dans les cabinets ministériels nous incite à ne plus bouger, bien entendu, nous verrons si ces remèdes préconisés seront efficaces lors des prochaines échéances électorales.

En attendant les lendemains qui chantent, je vous souhaite à chacune, chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année 2019.



**Adischatz  
Le Maire.  
A P. LAVIELLE**



## Les travaux de l'école

Réhabilitation ancienne mairie école

Suite à la rénovation de la traversée du bourg (CD12) et au déménagement de la Mairie dans des lieux plus adaptés, les anciens locaux abritant également l'école de la commune ont bénéficié d'un rafraîchissement salubre.

En effet, dès le début des travaux, nous avons été enthousiasmés de découvrir les magnifiques pierres qui étaient dissimulées derrière un vieux crépi. En conséquence, nous avons décidé d'un commun accord les laisser apparentes et d'annuler le ravalement de façade prévu initialement. Cependant, cette nouvelle orientation a généré un surcroît de travail, un dépassement des délais estimé ainsi qu'une rentrée scolaire quelque peu perturbée.

Néanmoins, nous espérons que les St Martinois sauront apprécier la qualité architecturale dévoilée de ces bâtiments, malgré les désagréments vécus par le corps enseignant, les personnels ainsi que les élèves.

Pour conclure, le prévisionnel des aménagements à court terme prévoit :

- La réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes atteintes d'un handicap à la salle des associations,
- La sécurisation du périmètre scolaire en conformité du plan Vigipirate,
- La création de massifs pour embellir les lieux.



Une jolie école









# | La taxe de séjour



Afin de permettre une participation au financement des dépenses destinées à favoriser la fréquentation et le développement touristique de la Commune, la taxe de séjour a été instaurée et est effective depuis le 1er mai 2018.

La taxe de séjour s'applique sur la période allant du 1er mai au 31 octobre de chaque année. Elle est acquittée par les personnes hébergées à titre payant et qui ne sont pas assujetties à la taxe d'habitation sur notre territoire. Elle est collectée par le logeur, propriétaire ou autre intermédiaire, tenu d'en reverser l'intégralité à la Commune, avant le 15 novembre de chaque année.

Le tarif retenu applicable par personne et par nuitée varie selon la catégorie de l'hébergement. S'y ajoute une taxe additionnelle de 10%, en faveur de Conseil Départemental.

Sont exonérés de cette taxe, les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées sur notre territoire et les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

# | Le zéro phyto



Nous ne passons plus un jour sans entendre la pression des médias sur l'utilisation des pesticides « glyphosate ». L'agriculture est particulièrement visée, mais dans ce domaine de gros efforts de sensibilisation sont réalisés avec de fréquents contrôles sur les produits utilisés.

Avant l'application de mesures plus strictes chez les particuliers, les communes doivent s'adapter en utilisant des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires utilisés jusqu'à ce jour.

Après avoir suivi de nombreux rendez-vous sur les équipements proposés, la commune s'est engagée à supprimer les produits phyto, ce qui est effectif depuis une année.

Pour ce faire, nous avons investi 30 603 euros TTC en matériels nécessaires à ce nouveau fonctionnement. Les aides apportées sont de 80 % sur le montant HT venant du Conseil Départemental et l'Agence de l'eau Adour Garonne. Les équipements permettront de nettoyer « plus proprement » nos espaces communs et publics. Ces méthodes plus respectueuses pour l'environnement sont difficiles à mettre en œuvre, générant plus de travail pour les employés communaux en charge de ces espaces. Le cimetière sera certainement la plus grosse difficulté en terme de désherbage.

Pour le respect du territoire et de ceux qui y vivent, tous ensemble nous devons faire des efforts mais aussi faire preuve de tolérance et compréhension dans toutes ces nouvelles mesures de protection de l'environnement.

**Le Président de Commission, M. GARAT Jean-Marc**



# Les Associations

## | L'ACCA

La chasse est à ce jour, le troisième loisir le plus pratiqué en France, après le football et la pêche. Dans cette perspective, un nouveau bureau a été nommé à la tête de l'ACCA de SAINT MARTIN DE HINX, afin de rendre son action plus visible aux yeux de la société.

Le bureau se compose désormais comme suit : Président Michel DAUGAREIL – Vice-président Eric DARETS - Secrétaire Christophe JAMBIER - Trésorier Denis SALLABERRY.

Lors de la dernière assemblée générale le rapport moral de la précédente présidence aura montré une excellente gestion financière et une bonne maîtrise dans la gestion des nuisibles (sangliers notamment), même si les dégâts restent toujours à déplorer.

Rappel des périodes d'ouverture et nombre de prises :

- Lièvre : de l'ouverture générale, à la fermeture par arrêté préfectoral, les samedis, les dimanches et jours fériés, une prise par jour et par équipe.
- Lapin : de l'ouverture générale au 20 janvier 2019, 5 jours par semaine sauf mardi et vendredi, 3 prises par jour et par équipe.

La chasse aux chevreuils et aux sangliers se pratique uniquement en battues (sous la responsabilité du président de l'ACCA).

Il reste utile de rappeler que l'ACCA a pour mission de favoriser sur le territoire, le développement du gibier et de la faune sauvage et reste toujours sensible à la protection de l'environnement et à son développement harmonieux dans le respect des équilibres, pour ainsi redonner aux chasseurs leur fierté légitime.

**Le bureau de l'ACCA**



# | Les Anciens Combattants



## ANCIENS COMBATTANTS 11 Novembre 2018

Cérémonie au Monument aux morts avec les enfants de l'École (une trentaine), quelques parents d'élèves et les habitués.

André Dufourg a déposé la gerbe au Monument. Trois élèves ont fait « l'Appel des Morts ». Deux des plus grands élèves ont lu le Manifeste de l'ONAC.

Après la lecture du Message National, Monsieur le Maire a remercié Madame la Directrice de l'école et ses collègues, les enfants de l'école, ses collègues du Conseil Municipal, la Clique, les Anciens Combattants, et l'ensemble de l'assistance.

Monsieur le Maire a rendu hommage à notre ancien Président Georges Darets, ainsi qu'à trois militaires morts pour la France dans des opérations extérieures.

A la fin de la cérémonie, nous avons fait une photo avec les enfants de l'école, les maîtres, Monsieur le Maire et ses conseillers, et les anciens combattants.

Merci à tous.

L'apéritif offert à tous les présents a été servi au Restaurant Scolaire, Georges Lalanne et Yvan Barragué ont fait le service.

Nous remercions l'Entraide Saint Martinoise pour le don qui nous a été fait.





Lors de notre assemblée générale du 11 septembre 2018, nous avons élu un nouveau bureau :

- Présidente : NAIGLIN Charlotte
- Trésorière : SOAVI Corinne
- Secrétaire : MARCOS Alexandra

Grâce à nos différentes actions de l'année précédente (loto, kermesse, vide-grenier...) le bilan financier est très positif. Il a permis à l'Ape de financer une grande partie des voyages scolaires des enfants (Ile de Ré, Carcassonne, Cité de l'espace...)

La kermesse était de retour en juin 2018, elle a été appréciée des petits comme des grands grâce à une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont contribué à cette réussite.

## PROJETS de l'année 2018/2019

Cette année sera encore riche en évènements au sein de l'Ape. Beaucoup de beaux projets sont prévus tout au long des saisons. Nous invitons tous les St Martinois à venir nous rendre visite.

**Le bureau APE**

## Calendrier des actions 2018 2019

- Vide grenier 14 Octobre 2018
- Soirée déguisée Halloween 31 Octobre 2018
- Loto spécial enfants 02 Décembre 2018
- Loto avec l'Entraide 20 Janvier 2019
- Chandeleur vente de crêpes 31 Janvier 2019
- Carnaval 15 Février 2019
- Tournoi de belote 07 Avril 2019
- Pâques Chasse aux œufs 22 Avril 2019
- Fête de l'école et kermesse le 22 Juin 2019





# Le comité des fêtes



Tout d'abord, nous tenons à féliciter les jeunes ST-Martinois pour avoir repris en main la traditionnelle mayade. Le mai a donc été planté et le bal, qui a été une réussite avec une légère hausse de fréquentation, a eu lieu fin du mois de mai.

Les fêtes d'été se sont déroulées avec succès. En effet, l'anguillade a réunie plus de 450 personnes. La nouvelle implantation et organisation des fêtes allait à ravir pour nombreux d'entre nous, plus sécuritaire et plus conviviale. Un grand merci à l'entraide Saint-Martinoise pour nous avoir permis de collaborer à un loto cette année.

Après les fêtes, nous avons organisé un repas pour remercier les bénévoles qui sont d'une aide précieuse pour nous.

**S**aint-Martinoises, saint-Martinois,

Voilà l'année 2018 qui se termine et avec elle nos principales manifestations. Le comité des fêtes tire un bilan très positif malgré certaines casseroles et impayés de longues dates.

Le changement de bureau a permis l'apport de nouvelles idées et une organisation bien différente.

Enfin, en novembre nous avons remis en place les familières fêtes d'hiver qui ont rassemblé nos Saint-Martinois dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Bien entendu, nous remercions les bénévoles pour leur travail formidable et tous les St-Martinois qui nous aident à faire perdurer ces fêtes qui sont incontournables dans la vie de notre village et qui nous permettent de partager des moments chaleureux et d'amitié.



***Nous accueillons à bras ouvert tous les bénévoles désirant découvrir les fêtes depuis l'intérieur !***

***Le comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 ainsi qu'une bonne santé !***

**Adishatz  
Le Comité**

Co-Présidence :  
Lassalle Nicolas / Lapegue Marina  
Vice-président :  
Richard Daugareil Cédric  
Trésorier :  
Sangorin Erwan  
Secrétaire :  
San Sébastian Lisa





# Course à pied

Une année se termine et une nouvelle commence !

J'aurais pu vous faire le résumé de notre activité de la saison 2018 où l'on retiendra la 30<sup>ème</sup> édition du Pouy avec son passage au pied du château ou encore notre participation au semi marathon de Behobia – San Sebastian (35 000 coureurs) qui n'a pas encore eu lieu au moment où je rédige cet article.

Mais finalement quoi de mieux que de laisser la parole aux adhérents pour vous donner envie, je l'espère, de nous rejoindre.



Photo de tous les Présidents du SMBS course à pied depuis l'origine de la section lors de la 30<sup>ème</sup> édition de la course du Pouy.

De gauche à droite :

Franck ETAVE – Philippe BEDERE - Fabienne JOBST - Guy LARRIGADE - Claude JOBST - Bruno MANNON



Passage obligé au château du Pouy pour la dernière édition.

Merci à tous les bénévoles pour toutes ces années de présence.



Cécile Suhubiette  
Nouvelle adhérente

*La course à pied a toujours été pour moi un moyen de me dégourdir les jambes et de m'aérer l'esprit après une journée passée au bureau devant l'ordinateur. Le problème c'est que ce n'est pas toujours évident de se motiver pour aller courir toute seule. Il y a deux ans, j'ai rencontré Fabienne, Ganaëlle et Lisa qui m'ont proposé de venir courir avec elles. Elles ont apporté de la bonne humeur à mes sorties. C'est sûr qu'en papotant entre copines, le temps passe plus vite !*

*Puis, en début d'année, Franck qui venait de reprendre la tête du SMBS course à pied nous a proposé de rejoindre le club. Au début l'idée nous faisait un peu peur mais le groupe avait l'air sympa et nous avons envie de progresser, donc nous avons rejoint la famille des maillots verts. Petit à petit, Franck alias le coach, a su nous faire progresser, a réussi à nous tirer vers le haut et à nous faire accepter de relever des défis qui nous paraissaient impossibles il n'y a pas si longtemps. Ainsi nous serons quasiment une dizaine du club à participer au semi de Béhobie -Saint Sébastien le 11 novembre prochain. Après plus de deux mois d'entraînement à enchaîner les fractionnés et les sorties longues, nous voilà enfin prêts à relever le défi. Peu importe nos performances ce jour-là, nous savons que nous pouvons compter sur les autres membres du club qui seront là pour nous encourager et que la journée se terminera par un agréable moment de convivialité autour de tapas et d'un bon verre de vin parce que le SMBS course à pied c'est avant tout des moments de partage et de la bonne humeur !*



# | Course à pied (suite...)



Philippe Liot

Février 2018, la nuit est tombée depuis quelques minutes.

Quatre points lumineux au détour d'un sentier. Ce sont des coureurs du SMBS course à pied qui font une petite sortie nocturne à travers les bois froids et humides Saint Martinois.

A la lumière de ma frontale, je me demande si j'ai bien fait de m'engager dans la prochaine édition de l'Euskal Trail.

Mon binôme, Franck, me rassure, m'encourage.

C'est comme cela depuis le début...Au club, l'ambiance est toujours sympathique, conviviale. Il n'y a pas d'obligations, pas de contraintes. Un message pour proposer une sortie. On cultive la performance mais chacun à son rythme et on attend toujours les derniers.

Très bonne année 2019 à toutes et à tous,

Je terminerai cet article par une citation qui caractérise bien l'esprit de notre discipline :

« la seule personne à dépasser est celle que tu étais hier »

**Sportivement,**

**Franck ETAVE**

**Président de la section SMBS course à pied**



# | Entraide

Dans le dernier bulletin municipal, l'Entraide annonçait, avec regret, qu'il n'y aurait pas cette année le concert d'été. Cette manifestation, qui, depuis de nombreuses années, était le point de départ des fêtes locales connaissait une certaine désaffection. En lieu et place, nous avons donc organisé un loto en collaboration avec le comité, le jeudi 12 juillet. Ce fut, pour le moins, un franc succès. La salle socio-culturelle affichait complet avec quelques 300 personnes qui se sont retrouvées pour annoncer « quine » ou « carton plein ».

Les jeunes du comité des fêtes ont répondu présents pour l'installation des tables et le service au bar. Une coopération inter-génération fructueuse et sympathique.

Bien entendu, une part du bénéfice revenait au comité ; c'était là aussi l'un des buts de cette soirée.

Mais nous voilà déjà en 2019. Nouvelle année ! C'est toujours un moment un peu euphorique qui conduit chacun d'entre nous à élaborer de nouveaux projets, à envisager une nouvelle vie. Pourquoi pas ? C'est toujours positif d'avoir des objectifs.

L'équipe de l'Entraide, elle, conserve sa ligne directrice ; participer activement à l'animation de Saint Martin en lien étroit avec la municipalité, les autres associations et le relais paroissial.

**Bonne et heureuse année à tous**

**L'Equipe de l'Entraide Saint Martinoise**



# Gym volontaire

## ★ Feuilletton G.V. n°1/2019

Nous, les **YOGIS**, pratiquons tous les lundis soir et jeudis matin  
**NAMASTE !**



**Qi GONG / TAI CHI**, le jeudi soir.  
Pour une découverte de l'énergie qui circule en soi.  
Un parfait équilibre entre le **YIN** et le **YAN**



**STRETCHING**, allonge les muscles, affine la silhouette pour un corps souple et gracieux.



**PILATES**, méthode de renforcement des muscles profonds responsables de la posture. Le mercredi fin d'après-midi.



Jeudi soir - **L'AERO-LATINO** mélange la sensualité de plusieurs danses latines pour brûler quelques calories dans une ambiance conviviale.



**GYM TONIQUE** - Mercredi soir à Ste Marie et jeudi soir à St Martin de Hinx. Pour mouiller son tee-shirt... Gym dynamisante qui procure énergie et bien-être.



**L'année 2018/2019 commence en beauté.**

C'est avec le plus grand plaisir que nous retrouvons nos fidèles adhérents, accueillons de nouveaux Saint-Martinois(e)s, Mariot(te)s, et adhérent(e)s des villages environnants.

Nous formons une grande famille du sport où règnent convivialité et respect.

Merci aux adhérents, qui spontanément, prêtent « main-forte » aux membres du bureau.

Merci aux Municipalités et SMBS pour leur aide logistique.

**Belles et heureuses fêtes à tous.**

**Gym SENIORS** – pour conserver souplesse, équilibre et MENTAL d'acier jusqu'à 99 ans !





# Réveil Biaudo-s-Martin



Notre association a connu une année très calme ; peut-être que nous manquons de souffle et que l'âge se fait ressentir. Toutefois, comme nous sommes attachés à nos traditions, nous assurons les manifestations importantes et profitons de ce bulletin pour vous souhaiter une année 2019 pleine de bonheur. Nous remercions la municipalité pour son soutien sans faille.

**LA PRESIDENTE**

## Les P'tits Loustics

Les assistantes maternelles de St Martin de Hinx ont le plaisir de vous annoncer la naissance de l'association 'Les P'tits Loustics'.

L'association 'Les P'tits Loustics' est née de la volonté de chacune d'entre nous de se réunir afin de mettre en commun nos idées et nos motivations pour exercer notre métier.

Pour ce faire, nous avons sollicité la mairie afin de pouvoir nous réunir dans les locaux de la garderie de l'école.

Nous nous sommes organisées pour utiliser la garderie 2 matinées par semaine : mardi et jeudi de 9h15 à 11h45.

Lors de ces matinées, nous proposons aux enfants des ateliers créatifs (peinture, pâte à modeler, dessins, .....) et ludiques (activités de motricité, déguisements, ...).



**Merci de nous avoir lu.  
Et à bientôt lors de nos petites promenades dans le village.**



# | Réveil d'automne



**N**ous avons eu le plaisir, du 25 au 29 juin dernier, de visiter une partie de **la Corrèze à partir du village vacances de Collonges la Rouge**.

Après la découverte de ce très beau village, nous avons eu le plaisir de voir et apprécier d'autres sites comme les villages de Beaulieu sur Dordogne, Donzenac, Curemonte, Rocamadour ainsi que les quartiers anciens de Brive.

Nous avons fait la connaissance de personnes qui pratiquent des métiers rares ou particuliers tels que ardoisiers (à Travassac : extraction et taille d'ardoises dans une carrière à strates verticales), liquoristes (Denoix à Brive),

dernier fabricant d'accordéon français à Tulle (Maugein) ou encore ces anciens éleveurs reconvertis dans l'élaboration d'apéritif à base de . . . fleurs de pissenlit.

**En septembre**, c'est par une journée idéale que nous avons pris la direction de Sabres pour la visite guidée de l'Ecomusée de Marquèze. C'est avec toujours autant de plaisir que nous avons découvert pour certains, redécouvert pour bon nombre d'entre nous, ce musée et le pavillon d'exposition.

**En octobre**, un groupe venant de Capbreton est venu animer notre après-midi et nous avons pu apprécier pendant plus de 2 heures « Lous dou Boucarot ».

Après cela, nous avons savouré le civet de chevreuil que nous avait préparé Bernard. La matière première nous avait été offerte par les chasseurs et nous les en remercions.

. . . . **et nous arrivons en décembre**, avec le 15, notre habituel repas de fin d'année qui connaît toujours une forte « mobilisation ».

**Bonne année et  
bonne santé à toutes  
et à tous.**



# SMBS Omnisports

En cette fin d'année 2018, les sections sportives appartenant à l'Association Omnisports Saint Martin de Hinx Biarrotte Sports ou SMBS font **leurs Assemblées Générales de l'année sportive qui commence le 1er octobre 2017 et se termine le 30 septembre 2018.** Le SMBS Omnisports fera son AG le 1er février 2019 regroupant tous les comptes-rendus et les bilans financiers des sections. Pour cette année 2018, deux résultats sportifs sont très marquants à la pelote et à la course à pied.

**A la section Pelote**, deux jeunes minimes ont gagné à St Lon Les Mines le titre de Champion de France à main nue mur à gauche contre une équipe de St Pée sur Nivelle sur le score net de 22 à 9. Félicitations à Baptiste Domengé et Emmanuel Jésus pour ce titre suprême, conquis après 18 titres de champion des Landes depuis la catégorie poussin en trinquet, mur à gauche et place libre. Félicitations aux parents, aux entraîneurs qui forment ces jeunes dans ce sport si difficile qu'est la pelote à main nue. Le dernier titre de champion de France du Club était arrivé en 1997, gagné par David Récalde et Laurent Bédère en catégorie juniors. **Pour la section féminines**, une équipe est arrivée en demi finale du Championnat de France paleta gomme pleine en trinquet, félicitations à Heidi Libier et à Magali Cazalis.

**La section VTT** a organisé une randonnée en juillet sur deux distances de 28 et de 35 km regroupant 260 vététistes. Il y avait également 100 marcheurs sur 10 km. Une belle réussite pour

cette section composée de 20 licenciés, bien aidée par une cinquantaine de bénévoles du SMBS et d'autres associations des villages.

**La section Tennis** a réuni 160 joueurs pour le traditionnel tournoi du mois d'août, et Edouard Defresne formé au SMBS est arrivé en finale en catégorie -16ans. Pour l'école de tennis, un professeur est employé pour former 65 jeunes, secondé par le président de la section.

**La section Pétanque** forte de ses 50 licenciés, a organisé des concours d'animation ouverts à tous, les vendredis soirs des mois de juillet et août. Trente cinq équipes en moyenne ont participé à ces soirées. Ces séances estivales sont une belle initiative pour la découverte de ce sport.

**Les coureurs de la section Course à Pied** ont organisé en septembre la 30<sup>ème</sup> édition de la course du Pouy sur 5 et 13 km et une marche de 13 km regroupant 160 sportifs. Le parcours avait une particularité cette année, faisant une boucle autour du château du Pouy, permettant d'admirer cette bâtisse et le Pays Basque par un temps très clair.

Un grand merci au propriétaire du château d'avoir permis cette escapade. En catégorie cadet, Mathis Mannon a participé à 13 courses essentiellement des trails : 13 podiums, 10 fois premier, 1 fois second et 2 fois troisième. Félicitations à Mathis et ses entraîneurs.

**La section Gymnastique** ne fait pas de compétition, mais propose

de nombreux sports : aéro-latino et gym GRS pour les enfants, marche nordique, stretching, gym tonique, pilates, yoga, Qi-Gong, taichi, et gym senior. C'est toujours la section la plus nombreuse, avec ses 160 adhérents majoritairement féminines. Cinq monitrices et un moniteur de sport sont employés pour dispenser ces cours de gymnastique.

**La section danse** propose des cours de country, rock, tcha-tcha, paso-doble, valse, bachata, tango européen et salsa aux 80 adhérents. Bernard Klein, professeur depuis 15 ans et à l'origine de la création de la section Los Pasos a décidé d'arrêter de donner des cours de danse. Le SMBS remercie Bernard d'avoir transmis toute sa passion. La relève est assurée par Gérard et Marie : bienvenue à eux.

Je vous ai cité les faits marquants et les titres de champions du SMBS, mais chaque section propose des animations et participe à des concours ou championnats tout le long de l'année, grâce aux nombreux bénévoles qui font vivre le sport dans nos villages de St Martin de Hinx et Biarrotte. Les titres récoltés sont les résultats des formations données par ces éducateurs qui œuvrent chaque semaine avec patience et détermination.

**L'Omnisports SMBS a été créée en juillet 1989 et nous fêtons les 30 ans de cette association samedi 14 septembre 2019** autour d'une journée festive et sportive dont le programme est en cours d'élaboration. Très bonne année à toutes et à tous !

**Pierre Barragué**  
**Président SMBS Omnisports**



# SMBS Danse

Cette année 2018/2019, la section danse a été affectée par quelques changements. La démission inattendue de notre emblématique professeur Bernard Klein nous a contraint au recrutement, au pied levé, de deux nouveaux enseignants ainsi qu'à la modification de notre planning.

L'aventure se poursuit. Gilbert autodidacte et passionné enseigne le Rock/Lindy le lundi. Marie diplômée FFD prend en charge l'enseignement des danses de salon le mercredi. Les cours de country continuent le mardi avec Alain et la salsa et le tango européen le jeudi à BIARROTTE avec Daniel et Anne-Marie.

Véritable phénomène de société, les danses de salon sont en pleine croissance. Hommes et femmes souhaitent allier l'utile à l'agréable, pratiquer une activité physique tout en apprenant la danse.

Dans ces cours, on apprend toutes les danses : valse, paso doble, rock, lindy hop, cha-cha-cha, salsa, tango, boléro ou la country et les danses en ligne...

En général les nouveaux adhérents arrivent sans savoir danser, ils y prennent goût et au bout d'un trimestre ils se débrouillent déjà bien.

La danse est une activité physique à part entière. Pratiquée régulièrement elle a les mêmes effets qu'un sport d'endurance. Nous musclons notre cœur, augmentons nos capacités respiratoires, améliorons notre circulation sanguine. Bref, l'idéal pour rester jeune et en forme !!!!

Les gens ne se connaissent plus, ils veulent se rencontrer, la convivialité est très importante au sein de notre section. Nous organisons une fois par mois une soirée dansante d'entraînement autour d'un repas, type auberge Espagnole, pris en commun, sans oublier notre réveillon et la soirée carnaval où les membres prennent beaucoup de plaisir à venir costumés pour une soirée inoubliable.

La danse vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre, que vous soyez actif ou retraité, débutant ou confirmé, seul ou en couple venez apprendre à danser. Nous vous proposons un panel de danses avec des professeurs de qualité. Ci-dessous le planning, vous trouverez certainement votre bonheur.....à bientôt alors !!!!

PLANNING ACTIVITES SMBS DANSES								
	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI	
Lieux	Horaires		Horaires		Horaires		Horaires	
SMDH	19:45 - 22:30	Rock - Lindy	19:00 - 20:00		19:00 - 19:45	Débutants 1ère danse		
			20:00 - 21:00	Country et Line Dance débutants	19:45 - 20:30	Débutants 2ème danse		
			21:00 - 22:00	Country et Line Dance avancés	20:30 - 21:15	Avancés 1ère danse		
			22:00 - 22:30		21:15 - 22:00	Avancés 2ème danse		
BIARROTTE							20:00 - 21:00	Tango Européen
							21:00 - 22:00	Salsa

Les danses de société des mercredis vont s'organiser de la sorte :  
 - du 11 Septembre au 28 novembre : Tcha-tcha / Paso doble  
 - du 04 Décembre au 27 février : Foxtrot / Valse (musette - viennoise)  
 - du 05 Mars au 29 mai : Bachata / Boléro  
 - Juin : Révisions



# SMBS Pelote



## CHERS ST-MARTINOISES ET ST-MARTINOIS

*Le club de pelote compte 40 licenciés.*

*L'année 2018 fut encore une saison bien animée avec un titre de champion de France avec les minimes DOMENGÉ Baptiste et JÉSUS Emmanuel et une demi finale du championnat de France féminines avec LIBIER Heidy et CAZALIS Magalie, 3 titres de champion des Landes.*

*Le club remercie l'école de pelote et les seniors pour représenter le club sur toutes les canchas*

*Le club organise de janvier à mai un tournoi trinquet paleta gomme creuse avec 50 équipes et de juin à septembre un tournoi trinquet paleta gomme pleine avec 70 équipes.*

*Les entraînements pour l'école de pelote sont le mercredi de 14H00 à 17H00 et pour les seniors le lundi 19H00 à 22H00, le mercredi 19H00 à 22H00 et le dimanche 10H00 à 12H00.*

*Si vous voulez nous rejoindre sur la cancha contactez :*

*M. le président DAGOS Patrice au 06 47 34 91 90*

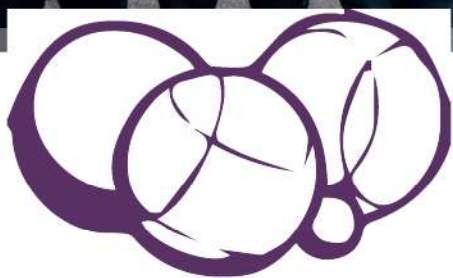
*Merci à la municipalité, aux joueurs, aux dirigeants et aux parents sans qui rien ne serait possible !*

*Merci à tous*





# SMBS Pétanque



**Côté résultats**, l'équipe de la Coupe de France s'est inclinée au 3<sup>ème</sup> tour au niveau du département.

Au niveau jeunes, Iban Milhé cadet s'est incliné en 1/2 finale du tête à tête ainsi que Hicham Bekkaoui junior.

En Coupe des Landes, deux de nos équipes se sont classées 4<sup>ème</sup> sur 29 formations engagées.

En Doublette, Iban est vice Champion des Landes avec sa coéquipière de Soustons, Maylis. Il est également vice Champion en Championnat des clubs et a représenté le club au niveau régional à MARMANDE (47) au mois de septembre.

**Pour l'année 2018** nous accueillons au sein de la section :

- 28 seniors masculins
- 16 vétérans masculins
- 4 jeunes dont 2 juniors, 1 cadet et 1 minime
- 2 féminines

Les entraînements ouverts à tous les licenciés se déroulent le mardi et le jeudi à partir de 14h et le dimanche toute la journée.

Cette année le club a organisé **la journée du Championnat des Clubs Jeunes le 22 avril 2018** où une soixantaine de jeunes se sont affrontés, le concours de la ville le 21 avril 2018 et une journée de Championnat des Clubs Vétérans le 17 avril. Grosses journées sur cette semaine de mi avril !





# | SMBS Pétanque (suite...)

Côté Vétérans, beau résultat en championnat des clubs vétérans : ces derniers ont perdu en finale à Lit et Mixe.

Au niveau senior, une équipe s'incline en 1/8<sup>ème</sup> de finale à la triplette masculin, qualification pour le France et une autre en 1/32<sup>ème</sup> à la qualification pour la triplette promotion France.

Pour rappel, voici la composition du bureau :

*Président : Francis Milhé - 06 73 89 88 49, pour tous renseignements*

*Trésorier : Frédéric Bellec*

*Secrétaire : Cathy Milhé*

Merci à tous les bénévoles, mairie, joueurs, dirigeants sans qui rien ne serait possible.  
Merci à tous.

**Le Président  
Francis Milhé**

*Merci à tous*





# SMBS Tennis



Depuis 10 ans à présent, le bureau actuel du tennis contribue à l'accomplissement de son projet sportif autour de l'école de tennis qui avance d'année en année. Notre club compte aujourd'hui un peu plus de cent joueurs de 4 à 76 ans.

Au-delà de la compétition, c'est avant tout une école qui œuvre pour le bon vivre ensemble avec un projet familial et éducatif. Loin des pratiques qui se veulent sélectives et élitistes, notre enseignement collectif bouscule les habitudes de ce sport individuel.

Ce club appartient bel et bien aux familles qui participent à son bon fonctionnement et au maintien de son bon état d'esprit. Ce fonctionnement tend d'ailleurs à devenir de plus en plus participatif avec la création imminente d'équipes de travail.

**L'équipe pédagogique dispense chaque lundi, mardi, mercredi et samedi des cours aux enfants, adolescents et adultes.** Les cours continuent pendant les vacances scolaires et se terminent fin juillet. A cela se rajoutent **des stages, des tournois et des compétitions par équipes pour les jeunes.**

**Côté adultes**, entre 4 et 5 équipes représentent le club à chaque compétition (automne, hiver, printemps) et 2 tournois homologués sont organisés.

Pour conclure, notre politique a été dès le départ de laisser le libre-accès aux terrains afin que chacun puisse profiter de ces infrastructures communales, alors n'hésitez pas à venir vous amuser sur ces courts.

### **Un petit mot du président de la section**

*Les endroits ne sont riches que des gens qui y vivent, je voudrais remercier toutes les personnes qui, loin de leurs intérêts personnels, participent à la vie du club.*





# SMBS VTT

*Cher amis,*

*2018 vient de défilé, les fêtes passées, et nous n'avons pu profiter pleinement de cette année au vu du climat des 6 premiers mois. Trêves de réjouissances gastronomiques, l'heure est venue de ré-enfourcher nos montures et retrouver notre ligne sportive !*

*Parlons maintenant de notre section, celle-ci s'étoffe de nouveaux adhérents : Bienvenue à Cédric, Nicolas, Guilhem et Patrick, qui ont su parfaitement s'intégrer à la bonne ambiance du groupe. Toujours pas de filles...pour la parité, c'est raté 😊 Amies sportives, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.*

*Cette année fut riche en randonnées : Isturits, Labenne, Magescq, Léon,... mais surtout notre escapade du week-end de Pentecôte dans le Périgord, plus particulièrement en terres sarladaises. Encore merci à Vincent qui nous avait concocté un weekend de rêve au grè des grottes et châteaux de cette belle région.*



*La randonnée du 8 juillet organisée à Saint Martin de Hinx nous a permis d'accueillir 250 vététistes et 120 marcheurs. Ce bulletin est l'occasion de remercier nos bénévoles, les propriétaires et nos deux communes du SMBS. Un grand merci à vous, locaux, qui venez chaque année plus nombreux grossir les rangs des participants. Les retours sont unanimes, la randonnée de juillet est désormais incontournable dans le calendrier du sportif. Nous vous donnons rendez-vous pour juillet prochain, promis cette année, le 25 kms sera plus facile...mais le taon sera toujours présent !*

*Comme l'année précédente, nous vous donnons rendez-vous pour les lotos le dimanche 27 janvier et 28 avril.*

*Pour conclure, notre bureau n'a pas changé : Stéphane Carrère trésorier, assisté par Lilian Sabarots, Vincent Lafon secrétaire, assisté par Frédéric Desclaux, Alain Noble et Daniel Arruebo à la présidence.*

**Bonne année à tous !!!  
Sportivement,  
Alain Noble et Daniel Arruebo**





# Informations Diverses

SITCOM

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

5 novembre 2018

### Déchetteries

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	m	am	m	am	m	am	m	am	m	am	m	am	m	am
<b>Horaires</b>	m = matin : 08h00 - 12h00 / am = après-midi : 13h30 - 18h00													
Bénése Maremne														
Castets														
Josse														
Labenne														
Lévignacq														
Lit-et-Mixe														
Magescq														
Messanges														
Orist														
Orthevielle														
Peyrehorade														
Soorts-Hossegor														*
Sorde l'Abbaye														
Soustons														
St-André-de-Seignanx														
St-Jean-de-Marsacq														
St-Martin-de-Hinx														
St-Martin-de-Seignanx														
St-Vincent-de-Tyrosse														
Tarnos														
Vielle-St-Girons														
Vieux-Boucau														

 ouvert  fermé

\*La déchetterie de Soorts-Hossegor est ouverte les dimanches et jours fériés l'après-midi sauf le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.

### Installations de Stockage des Déchets Inertes (I.S.D.I)

	Jours	Horaires
Capbreton	du lundi au vendredi	Matin : 8h30 - 12h Après-midi : 13h30 - 16h45
St-Paul-lès-Dax		
Messanges		
Peyrehorade	lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi	Matin : 8h - 12h Après-midi : 13h30 - 18h

L'accès aux I.S.D.I est un service payant réservé aux professionnels.



# Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud

Réglementation sur l'eau concernant les protections de berges en bord de cours d'eau

Il fait partie de la vie d'un cours d'eau que son lit bouge plus ou moins latéralement ce qui provoque naturellement des érosions de berge. Celles-ci, dès lors qu'elles sont au droit d'enjeux particuliers (habitations, routes, ...) peuvent générer des risques pour la sécurité des personnes ou des biens et nécessiter des travaux de renforcement de la berge.

Il est à noter que les protections de berges en dur (type enrochement, tunage, gabion...) contribuent à modifier l'hydromorphologie du cours d'eau et peuvent déplacer les désordres en amont ou aval du site. Ainsi, dès lors qu'aucun enjeu n'est présent au droit de ces érosions, et même s'il y a présence d'un jardin ou d'un espace vert, il doit être privilégié de laisser une certaine part de mobilité à ce cours d'eau. Même si un ouvrage est existant à proximité de la berge, il est toujours utile de s'interroger sur l'opportunité de le déplacer. En effet, parfois, il revient moins cher de reculer l'enjeu plus en retrait du cours d'eau que de protéger la berge, a fortiori si l'on prend en compte le coût lié à l'entretien de l'ouvrage voire sa reconstruction en cas d'événement climatique majeur.

Pour la réalisation de protection de berges, il convient de privilégier des techniques dites « végétales vivantes » (réalisation de fascine, de peigne, de plantation...), qui permettent d'éviter ou de réduire les impacts sur l'environnement. Ces techniques sont moins chères que les techniques dites « mixte ou dures » et ne nécessitent pas de procédure administrative préalable au titre de la réglementation sur l'eau.

Les solutions « mixtes ou dures », par exemple de type enrochement ou tunage, sont soumises à dossier réglementaire au titre de la réglementation sur l'eau dès lors que la protection dépasse 20 mètres, en cumulant les linéaires rives gauche et droite. A noter qu'au-delà de 200 mètres, ce type de protection est soumis à enquête publique. Pour plus d'information sur les procédures, vous pouvez consulter le site internet des services de l'État :

<http://www.landes.gouv.fr/ouvrages-travaux-usages-r38.html>

Attention, les modifications d'ouvrages existants sont également concernées par la réglementation. Le fait de ne pas respecter les procédures administratives préalables au titre de la réglementation sur l'eau est passible de sanctions administratives ou judiciaires prévues par le code de l'environnement.

Si vous avez un projet dans le lit ou sur les berges d'un cours d'eau, vous pouvez faire une demande de renseignement sur les procédures administratives à l'adresse suivante : DDTM des Landes - SPEMA / 351 bd St Médard / BP369 / 40012 Mont de Marsan cedex ou par courriel : [ddtm-spema@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-spema@landes.gouv.fr).

Si vous souhaitez un conseil technique sur le type de protection à mettre en œuvre, vous pouvez vous rapprocher du Syndicat mixte de rivières côte sud par courriel : [syndicat@rivierescotesud.fr](mailto:syndicat@rivierescotesud.fr)

Magali COSTA

Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud

Allée des Camélias

40230 St Vincent de Tyrosse

Tel : 05 58 77 19 82 / 06 89 09 30 26



# Informations Commerces & Artisans

## **ARTISAN TAXI,**

ESCOBAR Philippe - 06.50.50.02.62

## **ANIMATION SPECTACLE,**

ABSOLUT ANIMATIONS - 06.68.38.90.26

AVENTURA GANADERIA - 06.21.76.05.58 / 05.59.63.85.22

## **ASSISTANTES MATERNELLES,**

« Fée Nounou », Charlotte NAIGLIN - 06.33.03.21.81

ABAZ Catherine - 05.59.59.35.59

CALS Aline - 06.12.89.66.17

SEGURA Laetitia - 06.01.45.19.82

MARIE Fabienne - 05.59.56.37.40

PIERRE Virginie - 05.59.56.31.87

POHIER Bénédite - 06.86.39.58.40 / 05.59.56.39.99

VANDE VOORDE Véronique - 06.62.27.46.57

ROUSSEAU - 05.59.08.64.80 / 06.74.83.07.92

## **BROCANTE,**

ANSQUER Laurence - 05.59.56.91.98

## **CHAUDRONNERIE,**

CILLERO INDUSTRIE - 05.59.56.39.49

## **CHARPENTE,**

DAGOS Michel - 05.59.56.35.28

DAUGAREIL Philippe - 05.59.56.38.89

FOIS Michel - 05.59.56.30.75

## **COIFFEUSES à DOMICILE,**

CLUB COIFFURE : PHILOTEE Claudine - 06.08.11.52.87

NAPIAS Anita - 05.59.56.33.34

DAUGAREIL Valérie - 05.59.56.39.86

## **COMMERCES,**

Boulangerie Pâtisserie CAL - 05.59.56.30.18

Bar Tabac Presse Hôtel AU FRONTON - 05.59.56.92.42

Bar Restaurant des ARCADES - 05.59.56.30.16

Boucherie Charcuterie Epicerie JAUREGUIBERRY

## **CRÉATION, ENTRETIEN PARCS ET JARDINS,**

LAVAYSSIÈRE Denis - 05.59.56.33.49

PECASTAINGS PAYSAGES - 06.76.30.23.69

## **CUISINIÈRE à DOMICILE,**

BEGARDS Zélia - 05.59.56.90.94

## **DEPANNAGE INFORMATIQUE,**

E-Informatique - SANGORRIN Erwan - 06.89.46.85.91

## **GARAGE & CARROSSERIE,**

GARAGE RENAULT DARTIGUENAVE - 05.59.56.35.96

CARROSSERIE PEINTURE LACAPE - 05.59.31.53.81

## **MAÇONNERIE,**

Les clôtures du Sud-ouest :

GRUSSENMEYER Thomas - 06.86.81.37.31

## **MÉCANIQUE DE PRÉCISION,**

WARMULLA Roland - 05.59.56.33.68

## **MENUISIER,**

DUCHEN Bertrand - 06.37.03.71.40

## **PÂTISSERIE,**

LA FABRICK À GATEAUX, LAHMI Eric - 05.59.56.90.30

## **PENSION CHATS ET N.A.C.,**

ATOUT 4 PATTES - 05.59.63.72.49

## **PLOMBERIE-CHAUFFAGE - SANITAIRE-ZINGUERIE,**

JOLIBERT David - 05.59.56.90.23

## **PRODUITS AGRICOLES,**

MAISADOUR - 05.59.56.37.22

## **RÉNOVATION LOGEMENT/ MAITRISE D'ŒUVRE,**

ERMABAT, ETCHECHOURY Dimitri - 06.22.48.49.09

## **SALON DE COIFFURE,**

SEV'COIFFURE - 05.59.57.84.47

## **SERVICES à DOMICILE,**

C-CLEAN - ORNE Carole - 06.66.10.70.29

(ménage, repassage, aide aux courses, aide à la cuisine)

## **TATOUÉUR,**

Jo'Z TATTOO - 06.60.09.13.77

## **TERRASSEMENT,**

VANDE VOORDE Johnny - 06.64.69.83.36

DARRORT Robert - 05.59.56.35.68

LAHILLADE Benoît - 05.59.63.70.82 / 06.86.94.73.68

## **TOUS SERVICES à L'HABITAT,**

ADOUR SERVICE HABITAT M LALOI - 05.59.56.91.54

SERVICE HABITAT 40 M DELOUS - 06.29.37.33.78

TERLEMEZ - 06.69.05.91.58 / 05.40.48.03.76

## **TRANSPORTS,**

LASSUS Philippe - 05.59.56.38.37

## **SOUTIEN & ORIENTATION SCOLAIRE,**

DESTRIEATS Yves - 06.07.96.68.06

## **CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES RURAUX,**

LAVAYSSIÈRE - 06.76.41.83.52



# Informations Associations

## A.C.C.A

Président : DAUGAREIL Michel  
 Contact : 05.59.56.31.76  
 Contact : Société de Chasse  
 (69 rte de PACHIOU) 05.59.57.81.22

## Anciens Combattants

Président : PLAS Jean Gabriel  
 Contact : 06.67.29.27.50

## A.P.E.

Présidente : NAIGLIN Charlotte  
 Contact : 06.33.03.21.81

## Comité des Fêtes

Co-présidente : LAPEGE Marina  
 Contact : 06.22.29.56.41  
 Co-présidente : LASSALLE Nicolas  
 Contact : 06.29.87.54.41

## Entraide St Martinoise

Co-président : GAUYAT Jean Claude  
 Contact : 06.84.82.08.38  
 Co-président : BOISRAME Pierre

## Réveil d'Automne

Président : WARMULLA Daniel  
 Contact : 05.59.56.33.28

## Réveil Biaudo-S-Martin

Présidente : HIQUET Nathalie  
 Contact : 06.78.95.30.00

## Boxe thai

Président : SANGORRIN Stéphane  
 Contact : 06.67.30.86.72

## SMBS OMNISPORTS

Président : BARRAGUE Pierre  
 Contact : 07.86.28.41.71

## SMBS Course à Pied

Président : ETAVE Franck  
 Contact : 06.29.91.08.33

## SMBS Gym Volontaire

Présidente : DANNONAY Rose-Marie  
 Contact : 06.21.11.83.17

## SMBS Los Pasos

Président : MARTIN Marie-Paule  
 Contact : 06.86.17.81.32

## SMBS Pelote

Président : Dagos Patrice  
 Contact : 06.47.34.91.90

## SMBS Pétanque

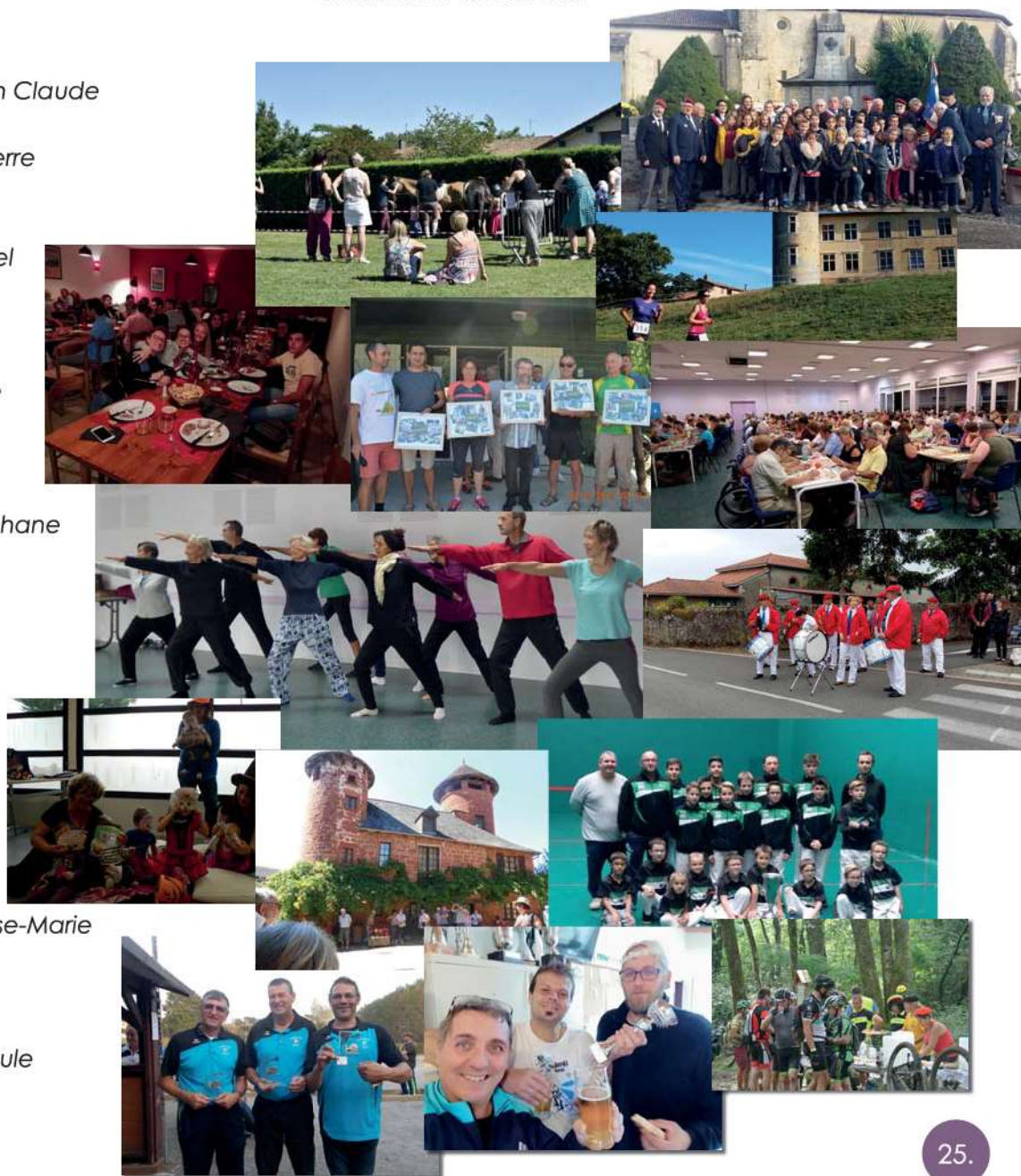
Président : MILHE Francis  
 Contact : 06.73.89.88.49

## SMBS Tennis

Président : DEFRESNE David  
 Contact : 06.30.01.44.40  
 Contact : Tennis club  
 (71 rte de PACHIOU) 05.59.56.38.00

## SMBS VTT

Co Présidents : NOBLE Alain  
 Contact : 06.08.93.45.61  
 Co Présidents : ARRUEBO Daniel  
 Contact : 07.60.40.20.07





# Informations Services

## **LA MAIRIE :**

Tél : 05 59 56 30 02

Fax : 05 59 56 90 26

## **Secrétariat :**

Lundi : 9h00/11h45 14h00/17h45

Mardi : 9h00/11h45

Mercredi : 9h00/11h45 14h00/17h45

Jeudi : 9h00/11h45

Vendredi : 9h00/11h45 14h00/16h45

Permanences maire & adjoints sur RDV

**École :** 05 59 56 36 33

**Cantine :** 05 59 56 37 19

**Garderie :** 05 59 56 36 03

## **LA MÉDIATHÈQUE :**

Du lundi au vendredi : 14h30 à 17h30

Samedi matin : 9h15 à 11h45

Tél. : 05 59 56 93 01

(Les locations des salles communales et du trinquet se font à la médiathèque)

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

Du lundi au vendredi : 14h30 à 17 h30

Samedi : de 9h15 à 11h45

Départ du courrier en semaine : 15h30

Pas de Levée le samedi

Tél : 05 59 63 28 17

## **LA DÉCHETTERIE :**

Lundi : 8h00 à 12h00

Mercredi : 8h00/12h00 et 13h30/18h00

Samedi : 13h30/18h00

Point tri : Rte du pays de Gosse (à la zone artisanale)

Rte de Pachiou (maison de la chasse)

## **CCAS :**

Portage de repas à domicile

Renseignements au 05 59 56 93 01 (Am)

## **L'ESCALE INFO JEUNES / FAMILLES :**

17 av. Georges Pompidou CAPBRETON

Lundi au vendredi : 9h/12h30 -13h30/17h30

l'été que les après-midi

escaleinfo@cc-macs.org / Tél. : 05 58 41 09 51

Un service gratuit et ouvert à tous, jeunes, familles, seniors...

## **ASSISTANTE SOCIALE :**

Mme Deschamps Sylvie

sur rendez vous au 05 59 64 10 31

## **DENTISTES :**

Dr. TOSSUT, Dr. GUILLEUX

Tél : 05.59.56.36.99

## **Permanence du Conciliateur de Justice St Martin De Seignanx :**

1er mercredi matin du mois sur rendez-vous  
(Mairie : 05.59.56.60.60) - Litige voisinage

## **SERVICES MÉDICAUX :**

Dr PETRIACQ médecine générale

Dr RICHARD médecine générale

Tél.: 05.59.56.30.11

## **PSYCHOLOGUE ET THÉRAPEUTE EMDR :**

Mme Marion GAUBERT - Tél.: 07.81.07.50.37

## **THÉRAPEUTE FAMILIALE :**

Mme Sabine LAGARDERE - Tél.: 06.33.74.77.95

## **CABINET D'INFIRMIÈRES :**

Mme ACHARD DA CONCEICAO

Mme NORTES Cécile

Mme DUHAU Vanessa

Tél.: 05.59.56.38.27

## **KINÉSITHÉRAPEUTES :**

Mrs MOUNOURY, POTENZA, LAJUNCOMME,  
POUDEROUX, Mme BAILO-LLOVIC

Tél.: 05.59.56.39.29

## **RELAXOLOGUE SOPHROLOGUE :**

Mme PETRIACQ Marie Claude - Tél.: 06 81 19 45 15

## **PHARMACIE :**

Mme LARROUSSE - Tél.: 05.59.56.32.83

## **PÉDICURE PODOLOGUE :**

Mme DAMESTOY / Mme LAJUNCOMME

Tél.: 05.59.31.17.85

## **TAXI - TRANSPORT MÉDICAL 7J/7 :**

M. ESCOBAR Philippe taxi - Tél.: 06.50.50.02.62

## **C.P.A.M. :**

St Vincent de Tyrosse, Point d'Accueil CPAM de Tyrosse  
4 Allée des Magnolias

Lundi : 09H00 à 12H00 et 13H30 à 16H00

**ATTENTION :** vous devez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer

## **Gendarmerie de St Martin de Seignanx : 17**

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**



## Naissances

**NAZAIRE Lucas, Jules**

16 Juillet 2018

**COTO SANCHEZ Raphaël**

18 Juillet 2018

**JACOBERT Léa, Laura**

21 Août 2018

**LASSALLE Andréa**

28 Août 2018

**MOURGUES Isaure**

01 Septembre 2018

**LAVAYSSIERE ROCCO Léonore, Ariane, Inès**

14 Septembre 2018

**DUJARDIN Lilou, Marie, Xan**

29 Septembre 2018

**LANCE Elzéar**

17 Octobre 2018

**GARAT Antton**

21 Octobre 2018

**RISSE Valentin Denis**

05 Novembre 2018

**MARIE Tyler**

14 Novembre 2018

## Mariages

**BALZARINI Alban et GONZALEZ Brigitte**

21 Juillet 2018

**MONTAZEL Philippe et BELHOMME Anne**

15 Septembre 2018

**GORRE Yves et BRETON Marguerite**

04 Août 2018

**GONZALEZ Christophe et BUTENKO Olesia**

24 Novembre 2018

**DA SILVA PEREIRA André et PEREIRA DA SILVA Adriana**

01 Décembre 2018

## Décès

**CREUNIER née HOUSIANGOU Jeanne**

04 Octobre 2018

**LAVIGNOTTE née SABAROTS Andréa**

10 Novembre 2018

**DUTREY Roger**

08 Décembre 2018





# RECENSEMENT

de la population 2019

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019**

**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !**

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,  
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**

